

Séez, le 26 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'itinéraire cyclable Haute Tarentaise s'étend !

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise va étendre cet été son itinéraire cyclable, avec un 2^e tronçon de 3,5 kms, aménagé entre le pont des Raves (Bourg St Maurice, départ de la piste cyclable existante vers Aime) et le pont du Reclus sur la commune de Séez (Rte des Arcs).

Quel itinéraire ?

Cette nouvelle section de l'itinéraire cyclable « Haute Tarentaise » est la deuxième phase de travaux portée par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, après Villaroger l'année dernière.



Elle débutera au niveau de la piste existante entre Aime et Bourg Saint Maurice, juste après le pont des Raves, puis empruntera le futur rond-point du pont de Montrigon, actuellement en construction par le Département et la commune de Bourg Saint Maurice, avant de traverser le parc des Marais, puis d'arriver au pont du Reclus au niveau de la route des Arcs sur la commune de Séez. Cet aménagement se fait avec l'accord d'EDF et de SNCF Immobilier pour certains fonciers.

D'autres phases de travaux seront nécessaires à l'avenir sur Séez, pour relier cette 2^{ème} section de l'itinéraire cyclable « Haute Tarentaise » à la 1^{ère} portion réalisée en 2018 sur la commune de Villaroger.

A terme, l'itinéraire cyclable Haute Tarentaise fera 12 kms de Villaroger à Bourg Saint Maurice et 22 kms jusqu'à Aime.

Le calendrier des travaux



Après les phases d'études nécessaires, l'obtention des autorisations et l'attribution du marché public pour l'aménagement de cet itinéraire ; le chantier débutera dans les semaines qui viennent et sera achevé d'ici la fin de l'été 2019.

Ce chantier comprendra plusieurs phases : du terrassement, de l'enrobé, la mise en place de stabilisé mais également des aménagements de sécurité (barrières...) ainsi que de la signalétique (peinture au sol et panneaux directionnels).

Deux parkings seront également aménagés aux extrémités pour faciliter son accès : au pont des Raves et au pont du Reclus.

Sécurité

Pendant la période de travaux, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise ainsi que les communes de Séez et de Bourg Saint Maurice appellent les promeneurs à la plus grande vigilance lors de leur passage à proximité des zones de travaux.